

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 16 juillet 2024

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 10

votants : 11

Date d'affichage de la liste des délibérations : 26 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal – POZZO Maryvonne - LEPAGE Michel – LEBLOND Christine – YBERT Valéry – THIENNETTE Claude - VANDENAWEELE Guy - LE GUILLOUX Vanessa – LECOEUR Maurice

Absents excusés :

GRINCOURT Vincent a donné procuration de vote à VANDENAWEELE Guy
LEMAITRE Stéphanie – LECORNU Séverine – FOSSEY Flavie

Absente : LACAILLE Estelle.

Secrétaire de séance :

POZZO Maryvonne.

3 – DOMAINE & PATRIMOINE

3.2 – Aliénations

Autoriser M. Le Maire à commercialiser la parcelle cadastrée Section A, Numéro 878 (lot n°25) du lotissement communal Henri Ermice
- Délibération n° DEL2024-07-01

M. Le Maire informe les conseillers de la pré-réservation du lot n° 25 du lotissement communal Henri Ermice.

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, La Délibération du 13 avril 2022, n° DEL2022-04-23, fixant les conditions de vente de ce lot,

VU, La demande de pré-réservation du lot n°25 par M. Jérôme LECAUDEY sur le futur lotissement communal Henri Ermice,

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

☞ **Article unique :** d'autoriser M. Le Maire à commercialiser le lot n° 25, parcelle cadastrée Section A, Numéro 878, d'une superficie de 633 m² du futur lotissement Henri Ermice à M. Jérôme LECAUDEY, domicilié 9, rue Jean-Baptiste

050-215004813-20240725-DEL2024-07-01-DE
Date de réception préfecture : 29/07/2024

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Lessay (50430) pour un montant de 24 192,08 € HT auquel s'ajoute un montant 4 292,92 € de Tva sur marge soit un total de 28 485,00 € TTC pour cette parcelle et d'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives se rapportant à cette vente auprès de l'étude notariale de maître Damien LEONARD, basée à Lessay.

Adoptée à la majorité des votants
(11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)
Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 25 juillet 2024,

La Secrétaire de Séance,
Maryvonne POZZO



Le Maire,
Christophe GILLES

Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité conformément au visa apposé ci-dessus ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.